

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-FÉLIX
Procès-verbal du Conseil d'école n°3 – Lundi 13 juin 2022

Présents :

- M. Bauquis (Maire de la commune), M. Méline (Adjoint chargé de l'école) ;
- Mmes Bardou, Bonnefoy-Claudet, Da Costa Melo, Delaporte, Pelat, Roux, Sanchez et M. Butel (délégués des parents d'élèves) ;
- Mmes Cuisnier, Dutreige et Roussel (déléguées des parents d'élèves suppléants) ;
- Mmes Christollet, Ferrandiz, Ibarrondau, Mansouri, Masset-Tonda, Viant-Meyfroidt, Wysocka et MM. Ibarrondau, Morin et Vettier (enseignants).

Excusés : Mme Debaud (Inspectrice de l'Éducation nationale), Mmes Bevilacqua, Dalvy et Germain (ATSEM), Mme Sempéré-Piton (déléguée des parents d'élèves), M. Peudebac (délégué des parents d'élèves suppléant), Mme Marie (enseignante spécialisée du réseau d'aide), Mme Bisilliat-Donnet (psychologue du réseau d'aide), Mme Monti (enseignante en arrêt) et Mme Morat (enseignante à temps partiel).

Mme Roux est nommée secrétaire de séance. Merci à elle.

1) Projet d'école, projets interclasses

Nous avons attendu les directives de la Rectrice pour l'évaluation du projet d'école en cours et sa refonte. Nous n'avons rien reçu, certainement car l'année a été une nouvelle fois très compliquée.

Toutes les sorties et animations prévues ont pu avoir lieu, notamment Canton chante, natation, raquettes, ski, randonnée, petites bêtes du Chéran, Préhistoire, spectacles variés, musée de Gruffy, écomusée de Sevrier, Turbine de Cran-Gevrier, Saint-Félix, semaines contre le racisme, astronomie, sculptures dans le verger, courses d'orientation à Chainaz-les-Frasses, rencontre athlétisme, Lyon, Parc de Merlet aux Houches, Clermont, Parc des oiseaux. Une année riche en événements ! Cela fait du bien et c'est utile pour les apprentissages ! :)

La fête de l'école vient d'avoir lieu. Merci à l'APE et à tous ceux qui ont aidé ! Bravo aux enfants pour les spectacles !

2) RASED (réseau d'aide)

Isabelle Marie, la maîtresse E (enseignante spécialisée à dominante pédagogique), n'intervient plus dans notre école. Elle concentre ses interventions sur des écoles ayant plus de besoins, essentiellement à Rumilly.

Valérie Bisilliat-Donnet, notre psychologue scolaire a continué d'établir quelques bilans, de communiquer avec des parents, et de participer à des réunions.

3) Fournitures scolaires demandées

Côté maternelle, sont surtout demandés aux parents des boîtes de mouchoirs en papier, un rouleau d'essuie-tout, une paire de chaussons de gymnastique, une gourde, éventuellement un doudou.

Côté élémentaire, les listes en annexe 2 reçoivent un avis favorable. **Parents, notez bien que l'agglomération Le Grand Annecy fournit gratuitement des agendas aux CE1, CE2, CM1 et CM2.** Ces listes sont mises sur le site de l'école et distribuées avant la fin de l'année scolaire. Nous précisons qu'il ne faut PAS de colle, ni d'agenda pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

4) Crédits scolaires, travaux et équipements

Crédits scolaires, travaux et équipements

Voici le budget 2022 demandé.

Crédits élèves : $56 \text{ €} \times 253 \text{ élèves} = 14\,168 \text{ €}$

Compte d'association pour les timbres, le forfait du téléphone portable et le petit matériel : 200 €

Renouvellement des vélos de maternelle : 400 €

Dictionnaires pour les futurs sixièmes : $28 \times 22,66 = 634,48 \text{ €}$

Il faut aussi contribuer aux frais de fonctionnement du réseau d'aide.

Piscine : 2021/2022, séances en 2021, pas en 2022

2022/2023 : cela dépendra du nombre de classes allant à la piscine au premier trimestre. Entre 0 et 9000 euros.

Pour information, la piscine Roosevelt de Rumilly n'accueillant plus de scolaires, il est très difficile d'avoir des créneaux : cette année 2021/2022, seules les classes avec des CE1 ont pu aller à Seynod.

Ski 2022, 5 journées, 2 classes :

- Car : $215 \times 5 = 1075$;

- Moniteurs : 58 euros pour $1\text{h}30 \times 2 \times 2 \text{ personnes} \times 5 \text{ jours} = 1160 \text{ euros}$;

- Forfaits : 3,5 euros par personne par jour ;

- Location : 3,5 euros par personne par jour.

5 demi-journées pour une classe sur 6 prévues (accompagnée trois fois d'une autre classe en sorties raquettes) :

- Car : $225 \times 5 = 1125$;

- Moniteur : 36 euros pour $2\text{h} \times 5 \text{ jours} = 360 \text{ euros}$;

- Forfaits : 3,5 euros par personne par jour ;

- Location : 3,5 euros par personne par jour.

Pour info, budget 2023 : ski (et raquettes) avec le même fonctionnement qu'en 2022.

En plus de l'habituel, dans l'ordre de priorité :

1. une table pour la récréation côté maternelle à 766,80 euros (<https://www.casalsport.com/fr/cas/table-et-banc-d-ecole-ourson-hauteur-30-cm-2006383>) ;

2. une bac à eau pour la maternelle à 438 euros (<https://www.celda.fr/bac-a-eau-cascade.html>) et son plateau de rangement à 96,50 euros (<https://www.celda.fr/plateau-de-rangement.html>) ;

3. trois lots de quatre cloisons de séparation pour faire des coins jeux dans la cour de maternelle à 354 euros (<https://www.celda.fr/cloisons-de-separation-carrees.html>) ;

4. une table pour la récréation côté élémentaire (Manutan, à partir de 450 euros).

+ spectacles et animations au Pôle culturel en temps scolaire : 1218 euros

Tout a été accepté. Merci la Mairie.

Ne sont pas listées ici les demandes en attente : wifi à enlever, caoutchouc toxique côté élémentaire, surgrillages, barrières définitives, extension du bâtiment...

M. le Maire annonce que l'avant-projet d'extension est validé. L'appel d'offre pour le bureau de maîtrise d'œuvre sera lancé en juillet, ouverture des plis fin septembre, pour un démarrage prévisionnel du chantier en décembre. Un certain nombre d'arbitrages ont été effectués pour palier l'augmentation du coût des matériaux. Ces arbitrages sont surtout esthétiques et n'impactent ni la qualité ni la sécurité. Par exemple, les faux plafonds ou le revêtement de sols seront un peu moins beaux. La Mairie espère que les futures augmentations de prix resteront limitées, et ne remettront pas en cause le projet.

5) Rentrée à venir

Une commission électorale pour les élections des parents d'élèves de mi-octobre 2022 n'est pas formée ce jour. C'est la directrice qui se chargera de la mise en place des élections comme habituellement.

Calendrier scolaire 2022 / 2023 (zone A)

Rentrée scolaire des élèves : le jeudi 1er septembre (matin)

Certains PS à 8h30, d'autres à 10h – voir le site de l'école et /ou le panneau d'affichage.

Vacances de la Toussaint : du vendredi 21 octobre (soir) au lundi 7 novembre (matin)

Vacances de Noël : du vendredi 16 décembre (soir) au mardi 3 janvier (matin)

Vacances d'hiver : du vendredi 3 février (soir) au lundi 20 février (matin)

Vacances de printemps : du vendredi 7 avril (soir) au lundi 24 avril (matin)

Pont de l'Ascension : pas de classe le vendredi 19 mai.

Pentecôte : pas de classe le lundi 29 mai.

Début des vacances d'été : vendredi 7 juillet (soir)

Les parents ont l'obligation d'organiser les vacances familiales selon le calendrier ci-dessus.

Le personnel

Blandine Bévilacqua, Valérie Dalvy et Isabelle Germain resteront nos ATSEM. Côté AESH, nous ne savons pas si nous garderons Sylvie Jacquot et Marilyne Monti. Côté enseignants, Sibylle Viant-Meyfroidt et Michaël Morin nous quittent. Nous ne savons pas encore pour Danielle Morat. Les autres enseignants restent à Saint-Félix.

La répartition des classes n'est pas encore prévue à ce jour, les effectifs étant encore trop incertains.

6) Questions diverses des parents délégués

Q : Certains vélos personnels seraient utilisés par d'autres élèves lors des récréations et/ou temps périscolaire.

R : La directrice estime qu'il s'agit d'un problème non-récurrent sur le temps scolaire. La mairie estime également que ce problème est une exception, mais transmettra le message au personnel du périscolaire. Il n'est pas jugé utile de sécuriser physiquement ces vélos.

Q : Aux dires de certains élèves, des « ados » rentreraient dans la cour pendant les temps scolaires et d'autres proposeraient des bonbons.

R : Ce n'est pas à négliger, néanmoins le Conseil a estimé que cela était très peu probable, cela a pu être mal interprété par les élèves, ou non récurrent. Dans l'absolu, si un grand frère dit bonjour à sa petite sœur à travers le portail, cela ne représente pas un danger. Il peut également s'agir de livreurs. Les enseignants et personnels du périscolaire seront toutefois vigilants.

Q : L'accès aux toilettes est fermé pendant le temps de cantine.

R : Sur la pause méridienne, les toilettes sont en effet ouvertes seulement sur certains créneaux horaires, en conséquence de mauvais comportements.

Q : Est-ce qu'il y aura des séances de natation l'an prochain ?

R : Des demandes ont été effectuées, sans réponse à ce jour.

Q : L'accès aux toilettes individuelles a été fermé pour la classe de GS/CP, ce qui pose question pour l'intimité.

R : Ces toilettes étaient éloignées et donc peu pratiques. Les élèves vont un par un aux toilettes proches, ce qui ne devrait pas poser de problème.

Q : Les points d'eau ne sont pas adaptés pour remplir les gourdes (robinets trop bas).

R : La Mairie a prévu des fontaines à l'extérieur, avec les travaux d'extension.

Q : Les voitures sur le parking sont trop souvent un danger pour les enfants. .

R : La Mairie annonce que le parking sera étendu sur la moitié du terrain de handball avec les travaux d'extension. Actuellement, la situation est d'autant plus dangereuse qu'il y a plusieurs entrées. Il serait sûrement pertinent que tous les parents se garent en marche arrière et sortent de leur voiture pour accompagner ou aller chercher les enfants. La situation sera sûrement encore plus compliquée pendant les travaux à venir. La directrice va rajouter ces lignes dans les lettres de rentrée :

- il y a un sens de circulation à suivre ;
- il est interdit de se garer le long des barrières en bois ;
- il faut se garer en marche arrière.

La secrétaire de séance, Adeline Roux

La présidente du Conseil d'école, Karine Masset-Tonda